Comptabilité tenue par le Sécrétaire indigène Mpyrikanyé et remise au Séc.ind. Zimulinda.

L'an mil neuf cent quarante neuf, le quatrième jour du mois de janvier, Nous, JANSSENS, E.L., Comptable Territorial et Mpyrikanyé, assisté de Zimulinda ont arrêté les livres et constaté ce qui suit:

REGISTRE de dépenses pour achat de vivres entretten des détenus et du détachement de la Force Publique: arrêté au 31/12/48, sans observations, argent et bons de dépenses remis au Comptable Territorial.

CARNET ABATTAGE : gros bétail, arrêté au n° G4/52 et prises en recettes. : suidés, -"- -"-n° G2/40 -"-

CARNETS PASSEPORT DE SORTIE: arrêté au n° G64/19 et prises en recettes, remis trois nouveaux carnets à Zimulinda, nº G65-66 et 67.

IMPOT EXTRA-COUTUMIERS: exercice 1948. régistre arrêté au 18/12/48, à justifier comme suit: I.C. à I38frs. I.C. à 72frs. I.S. à II0frs. I.S. à 57frs. 34acquits 68acquits 27acquits 47acquits ---- conforme ----

IMPOT SUR BYCYCLETTES: arrêté au 31/12/48, carnets retirés, argent encaissé et plaques périmées reprises par comptable territorial.

LIVRETS D'IDENTITE TAXES : tous retirés par Comptable Territorial.

COMPTE BEURRE: Reçu bon pour de 1.000frs. pour achat beurre du poste personnel blanc soit environ 26 à 30K° à 36,50frs le K°, justifié comme suit: 4,5K° à 36;50frs = 164frs.

en espèces = 763frs. Bon pour merwijs = 73frs. 1.000frs.

conforme.

COMPTE ACHAT VI ANDE pour européens a été liquidé complêtement et sera assuré dorenavant par le boucher indigène André KWAMAKUBA.

COMPTE C. A. C. achat de vivres pour l'hopital rural de Ruhengeri entretie

des malades: avance de I. 500 frs de Monsieur Pochet, se décomposant comme suit: dépenses suivant bons d'achat: I.I37,60frs.

========= De tout quoi nous avons dréssé le présent proces-verbal que nous jurons

Le Sécr. Indig. sortant.

Le Comptable rerritorial, Janssens,

Le Sécret. Indig. entrant.